

## REGION DES CASCADES

Rehabilitation of a simplified drinking water supply (AEPS) in Tiéfora, in the waterfalls region

Bids submitted in one original and three (3) copies, in accordance with the specific data of the request for quotation, and accompanied by a bid guarantee in the amount of two million (2,000,000) CFA francs must be sent to or delivered to the following address: secretariat of the Secretary General of the Cascades Region in the governorate of Banfora PO Box: 312 Banfora, Tel: (00226) 20 91 03 44 / Fax: 20 91 07 70 Email: [gouvecascades@fasonet.bf](mailto:gouvecascades@fasonet.bf) located in the governorate of Banfora before **02/05/2025 at 9:00 a.m. UTC**

Country : Burkina Faso

[Disclaimer: The Below Information Is Machine Translated. For Accuracy Refer the Original Language Text Given above.]

Avis de demande de prix

n° 2025-06/MATM/RCAS/GVT-BFR/SG/CRAM

Financement : Budget de l'État, exercice 2025.

1. La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement (DREAE) des cascades lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix).
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément technique de type U2 minimum du Ministère en charge de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement requis) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux sont en un lot unique : réhabilitation d'une adduction d'eau potable simplifiée (AEPS) à Tiéfora dans la région des cascades pour un montant prévisionnel de cent dix-sept millions deux cent quatre-vingt-quinze mille (117 295 000) Francs CFA TTC.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours.
4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement (DREAE) des Cascades sise au secteur 7 de Banfora, Tel :20 91 20 98 de 07 heures30 à 16 heures les jours ouvrés.
5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement (DREAE) des Cascades sise au secteur 7 de Banfora, Tel :20 91 20 98 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA au trésor public. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant deux millions (2 000 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse : secrétariat du Secrétaire Général de la Région des cascades au gouvernorat de Banfora BP : 312 Banfora, Tel : (00226) 20 91 03 44 / Fax : 20 91 07 70 Email

: gouvecascades@fasonet.bf» sis au gouvernorat de Banfora avant le 02/05/2025 à 9 heures 00 mn TU. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Secrétaire Général de la région des Cascades,  
Président de la Commission Régionale  
D'Attribution des Marchés